



Rapport d'activités



ASSOCIATION DES
NEUROTRAUMATISÉS
Région de l'Outaouais

2021-2022

L'ASSOCIATION DES
NEUROTRAUMATISÉS DE
L'OUTAOUAIS

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	3
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
MOT DE LA DIRECTION	5
AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022	6
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022	7
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022	14
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2021-2022	15
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023	31
UNE ANNÉE UN PEU MOINS PANDÉMIQUE !	32
MOUVEMENT DU PERSONNEL	33
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021-2022	33
MERCI À NOS PARTENAIRES	39
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	41
ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE ET DES PROGRAMMES	42
LES BÉNÉVOLES	43
LES USAGERS	44
LES SERVICES OFFERTS	45
PROGRAMMES ET ACTIVITÉS	46
PROGRAMME DE SOUTIEN	46
PROGRAMME D'ACTIVITÉS	46
PROGRAMME D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE	50
PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE	53
PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET PROMOTION	53
BAILLEURS DE FONDS	59
REPRÉSENTATIONS, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS	60
ENTENTES DE SERVICES	60

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Mot de la présidente

Chers membres,

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, je vous avais dit souhaiter un vent de changement. Je peux donc vous confirmer que votre Conseil d'administration n'a pas chômé au cours des derniers mois. Nous avons revu les Règlements généraux, les avantages des membres, rendu gratuites vos cartes de membre, adopté un nouveau code de vie, pris une décision importante au sujet du projet de la maison Martin-Matte, adopté un plan de communication, revu la description de tâches de la direction, adopté une grille d'évaluation de la direction et créé deux comités de travail ; l'un sur les ressources humaines et l'autre sur la relocalisation de l'ANO.

Je n'ai cependant pas fait cela toute seule. J'aimerais donc remercier chaleureusement chaque membre du CA et la direction pour leur appui constant et leur bonne humeur, même quand on sortait de réunion passé 22h00.

Je suis donc satisfaite de cette première année à titre de présidente et je sais qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire. Donc, merci pour votre appui et votre présence. Ce soir, nous avons aussi beaucoup de travail à faire, alors, commençons et faisons cela dans la bonne humeur.

Bonne assemblée,

Natalie Bastien,
Présidente du conseil d'administration

Mot de la direction

Bonjour à vous !

La vie est pleine de surprises ! Je devais terminer mon mandat en janvier dernier mais me revoici avec vous pour une autre AGA. Content de vous revoir car vous êtes une belle gang. Plus je vous connais et plus je vous apprécie. «2021-22 fut une autre grosse année avec beaucoup de changements, de travail, de départs et d'arrivées mais, aussi, avec plein de bonnes surprises.

Une direction est cette personne qui, comme une tranche de jambon, se retrouve toujours entre les deux tranches de pain que sont les employés et le Conseil d'administration. Heureusement pour moi, ces deux tranches sont faites d'un très bon pain. Merci donc à notre équipe de travail ainsi qu'aux membres de notre Conseil d'administration qui sont tous pleins de fibres, de grains entiers et d'une farine fort nourrissante.

Une fois de plus, vous m'entendrez beaucoup parler ce soir. Je vais donc couper court à ce message afin de me garder quelques punchs pour l'Assemblée elle-même.

Merci d'être-là,

Daniel St-Jean,
Directeur général

Avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle 2022



Gatineau, le 20 mai 2022

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chères et chers membres,

Au nom du conseil d'administration, il nous fait plaisir de vous inviter à la **32^e assemblée générale annuelle (AGA)** de l'Association des neurotraumatisés, Région de l'Outaouais (ANO).

**La rencontre aura lieu mardi le 21 juin à 17h30
au 115, boulevard Sacré-Cœur, salle du Hull Volant
Gatineau (Québec) J8X 1C5**

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de l'AGA et les règlements généraux de l'Association.

L'assemblée générale annuelle est une occasion privilégiée pour les membres de se rencontrer, d'échanger et de s'informer sur les activités en cours et les différents projets de l'Association. Elle permet également aux membres de s'exprimer et, pour ceux et celles qui le désirent, de s'impliquer au conseil d'administration.

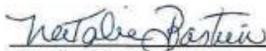
Cette année, nous avons **trois postes à combler au sein du conseil d'administration**, 1 poste pour un(e) membre-proche d'une personne vivant avec un neurotraumatisme (TCC-AVC) et deux postes pour des personnes venant de la communauté.

Notez que seuls les membres en règle au 31 mars 2022 ont droit de vote.

Veillez noter que des changements aux Règlements généraux sont prévus à l'ordre du jour de cette Assemblée. Donc, ceux et celles qui désireraient lire ces changements avant l'AGA sont priés de nous en demander une copie, sur place, d'ici l'AGA. De plus, si vous désirez plutôt recevoir le document par courriel, veuillez-nous le mentionner et il nous fera plaisir de vous le transférer.

Vous êtes priés de confirmer votre présence, dans les meilleurs délais, mais au plus tard le vendredi 17 juin 2022, auprès de Daniel Céré au (819) 770-8804, poste 221.

Nous espérons vous voir en très grand nombre.


Natalie Bastien,
Présidente


Marc Riel,
Vice-président

115 boul. Sacré-Cœur bureau 01, Gatineau (QC) J8X 1C5 • Tél. : (819) 770-8804 • Fax : (819) 770-5863

• Courriel : ano@ano.ca • Site Internet : www.ano.ca

Proposition d'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2022

MARDI LE 21 JUIN 2022 À 17H30
SALLE DU HULL VOLANT AU 115, BOULEVARD SACRÉ-CŒUR,
GATINEAU (QUÉBEC)

1. Ouverture de l'AGA et mot de bienvenue ;
2. Vérification du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'Assemblée ;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2021 ;
6. Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2021-2022 ;
7. Nomination d'une firme comptable pour l'année 2022-2023 ;
8. Présentation et adoption du rapport d'activités 2021-2022 ;
9. Réception des prévisions budgétaires 2022-2023 ;
10. Proposition de modification des règlements généraux de l'ANO ;
11. Élections du Conseil d'administration ;
 - 11.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections (scrutateurs) ;
 - 11.2 Processus électoral.
12. Vœux de l'Assemblée ;
13. Levée de l'Assemblée.

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021

Le 28 septembre 2021, à 18h00
115 boulevard Sacré-Cœur, salle du Hull Volant

Gatineau (QC)

<i>Liste de présences - Nombre de participants : (30)</i>		
Barrière Alain	Morin Marie	Bureau Sylvie
Boudria Serge	Nadon Christiane	Robidoux Raphaëlle
Boulet Manon	Plouffe Bernard	Bergeron Christina
Bureau Nicole	Potvin François	Céré Daniel
Clément Sylvain	Riel Marc	Lacasse Josée
Désormeaux Chantal	Rochon Martine	Lafontaine Danie
Duperron Pierre	Rochon Micheline	Tremblay Josée
Duperron Suzanne	Simon Anne	St-Jean Daniel
Lachance Marcel	Smith Clarence	Gauthier Anne-Karine
Laroche Bernard	Bastien Natalie	La Haye Pierre-Charles

1. OUVERTURE DE L'AGA / MOT DE BIENVENUE :

Mot de la présidente d'Assemblée, Sylvie Bureau.
La présidente du CA, Sylvie Bureau souhaite la bienvenue à l'assistance.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est atteint.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AGA

Il est proposé que l'ordre du jour de l'AGA soit adopté.

Résolution # 1 de l'AGA 2021

Proposée : Sylvie Bureau

Appuyée : Micheline Rochon

Adoptée

4. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé qu'Anne-Karine Gauthier agisse comme présidente d'Assemblée et que Daniel Céré agisse comme secrétaire d'Assemblée.

Résolution # 2 de l'AGA 2021

Proposée : Sylvie Bureau

Appuyée : Marc Riel

Adoptée

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 OCTOBRE 2020

Il est proposé que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 octobre 2020 soit adopté tel quel.

Résolution # 3 de l'AGA 2021

Proposée: Bernard Laroche

Appuyée : Marc Riel

Adoptée

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2020-2021

Monsieur Pierre-Charles La Haye fait la lecture des états financiers 2020-2021. Il mentionne que ces états financiers ont été préparés par la firme RCGT.

Il est proposé que les états financiers soient adoptés tels que présentés aux membres de l'Association des Neurotraumatisés de l'Outaouais au cours de l'assemblée générale annuelle.

Résolution # 4 de l'AGA 2021

Proposée : Marc Riel

Appuyée : Bernard Laroche

Adoptée

7. NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR 2021-2022

Il est proposé que les services de la firme Monette Fortin Tremblay soient retenus pour effectuer la vérification comptable de l'ANO pour l'année 2021-2022 conditionnellement à ce que la soumission soit avantageuse pour l'ANO, sinon nous allons reprendre la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Résolution # 5 de l'AGA 2021

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : Nicole Bureau

Adoptée

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

La direction de l'ANO présente le rapport annuel d'activités 2020-2021.

Il est proposé que le rapport d'activités 2020-2021 soit adopté tel quel par l'assemblée générale annuelle.

Résolution # 6 de l'AGA 2021

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : Marc Riel
Adoptée

9. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

Il est proposé que les prévisions budgétaires soient reçues par l'assemblée générale annuelle.

Résolution # 7 de l'AGA 2021

Proposée : Natalie Bastien
Appuyée : Nicole Bureau
Adoptée

10. PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA MISSION DE L'ANO

Il est proposé que la nouvelle mission de l'ANO proposée par le C.A. soit adoptée telle quelle par l'assemblée générale annuelle.

Résolution # 8 de l'AGA 2021

Proposée : Sylvie Bureau
Appuyée : Natalie Bastien
Adoptée

11. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.1 Nomination d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'élection (scrutateurs)

Il est proposé qu'Anne-Karine Gauthier agisse comme présidente d'élection et que Daniel Céré agisse comme secrétaire d'élection.

Résolution # 9 de l'AGA 2020

Proposée : Natalie Bastien
Appuyée : Marcel Lachance
Adoptée

11.2 Mise en candidature

- 2 postes : personnes vivant avec un traumatisme (TCC ou AVC)
- 2 postes : personnes venant de la communauté

Personnes vivant avec un traumatisme (TCC ou AVC)

RESOLUTION #	PROPOSEUR	APPUYEUR	CANDIDAT	ACCEPTATION / REFUS
Résolution # 10	Nicole Bureau	Marie Morin	Marc Riel	Acceptation
Résolution # 11	Sylvie Bureau		Chantal Désormeaux	Refus
Résolution # 12	Pierre Duperron	Christiane Nadon	Pierre Duperron	Acceptation
Résolution # 13	Sylvie Bureau	Natalie Bastien	François Potvin	Acceptation
Résolution # 14	Marie Morin	Marc Riel	Marie Morin	Acceptation

Personnes venant de la communauté

RESOLUTION #	PROPOSEUR	APPUYEUR	CANDIDAT	ACCEPTATION / REFUS
Résolution # 15	Sylvie Bureau	Sylvain Clément	Anne Simon	Acceptation
Résolution # 16	Chantal Désormeaux	Anne Simon	Bernard Plouffe	Refus

11.3 Clôture de la mise en candidature

a) Il est proposé de clore la mise en candidature des personnes vivant avec un traumatisme (TCC ou AVC)

Résolution # 17 de l'AGA 2021

Proposée : Micheline Rochon

Appuyée : Chantal Désormeaux

Adoptée)

b) Il est proposé de clore la mise en candidature des personnes venant de la communauté

Résolution # 18 de l'AGA 2021

Proposée : Anne Simon

Appuyée : Christiane Nadon

Adoptée

- La présidente clôt la période de mise en candidature.

11.4 Élections

- **Est élue par acclamation** : (personnes venant de la communauté)
Anne Simon

- **Sont élus par vote** : (personnes lésées)

Marc Riel et *François Potvin*

11.5 Destruction des bulletins de vote

Il est proposé que les bulletins de vote soient détruits.

Résolution # 19 de l'AGA 2021

Proposée : Natalie Bastien

Appuyée : Chantal Désormeaux

Adoptée

Les bulletins de vote sont détruits.

12. Vœux de l'Assemblée

- Micheline Rochon est agréablement surprise du dynamisme des intervenantes. Elle remercie le C.A. et l'équipe de l'ANO.
- Marie Morin remercie l'équipe de l'ANO. Elle espère que nous revenions à la normale.
- Martine Rochon remercie l'équipe de l'ANO pour le beau travail et que l'équipe soit toujours là pour elle.
- Natalie Bastien souhaite un vent de changement pour l'ANO, les membres et le C.A.

- François Potvin remercie l'ANO et mentionne qu'il va faire son possible sur le C.A.
- Suzanne Duperron remercie l'ANO et apprécie les activités de l'ANO. Elle demande si les enfants ayant des parents TCC/AVC ou aphasiques peuvent avoir des séquelles.
- Pierre Duperron félicite le directeur par intérim Daniel St-Jean et mentionne qu'il fait un bon capitaine pour le bateau de l'ANO. Il souhaite une meilleure communication et entraide entre les membres, l'équipe et le C.A.
- Sylvie Bureau félicite et remercie Martine Rochon de s'être présentée et d'être devenue ambassadrice pour le projet « Jamais sans mon casque ».
-
- Daniel St-Jean remercie la présidente et le secrétaire d'Assemblée, l'équipe, les anciens et les nouveaux membres du C.A. ainsi que tous les membres leur mentionnant qu'ils ont été formidables.

13. Levée de l'assemblée à 20h33.

Il est proposé que l'Assemblée soit levée.

Résolution # 20 de l'AGA 2021

Proposée par : Chantal Désormeaux



Madame Anne-Karine Gauthier,
Présidente d'assemblée



Monsieur Daniel Céré,
Secrétaire d'assemblée

Changements aux Règlements généraux

PRÉAMBULE :

En cours d'année, votre Conseil d'administration a procédé à une révision quasi complète de nos Règlements généraux. Outre notre Mission et nos valeurs (modifiés lors de l'AGA de l'an passé), nous avons largement réécrit des Règlements qui avaient vieilli et qui ne répondaient plus adéquatement à une Association qui a beaucoup évolué au cours des cinq dernières années (nombre d'employés, financement et orientations).

PARCE QUE NOS RÈGLEMENTS ANCIENS n'avaient pas été revus en profondeur depuis longtemps

PARCE QUE NOTRE NOUVELLE MISSION, adoptée l'an passé, nécessitait d'autres changements ;

PARCE QUE nous voulions revoir, clarifier et alléger nos catégories de membres et rendre le membership gratuit ;

PARCE QUE nous voulions aussi revoir la composition du Conseil d'administration ;

PARCE QUE nous voulions mieux définir les rôles et les responsabilités des dirigeants de l'Association ;

Le Conseil d'administration de l'ANO vous recommande d'adopter les nouveaux Règlements qu'il vous propose ce soir. Pour ce faire, et tel qu'annoncé dans la convocation de l'AGA, nous procéderons par l'adoption en trois blocs de ces nouveaux Règlements qui tiennent sur le même nombre de pages qu'avant (12).

Conseil d'administration 2021-22

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	TYPE DE MEMBRE	POSTE	FIN DE MANDAT	DATE D'ARRIVÉE
Natalie Bastien	Communauté	Présidente	2022	Élue 6/10/2020
Marc Riel	Usager	Vice-président	2023	Élu 28/09/2021
Raphaëlle Robidoux	Communauté	Trésorière	2022	Élue 6/10/2020
Francois Potvin	Usager	Secrétaire	2023	Élu 28/09/2021
Anne Simon	Communauté	Administratrice	2023	Élue 28/09/2021
Pierre-Louis Audette	Communauté	Administrateur	2023	Nommé le 19/10/2021
Poste vacant	Proche	Administrateur-trice	2022	A élire à l'AGA 2022

Veuillez noter que deux (2) postes réservés aux membres-communauté et le (1) poste offert aux membres-proches seront en élection à l'Assemblée générale annuelle 2022.

Mille mercis pour votre engagement et votre excellent travail !

États financiers vérifiés 2021-2022

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15



**Monette
Fortin
Tremblay**

Aux membres de
Association des Neurotraumatisés - Région de l'Outaouais

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des Neurotraumatisés - Région de l'Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces apports et produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et 2021, et de l'actif net au 1er avril 2021 et 2020 et aux 31 mars 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Monette Fortin Tremblay Inc.
Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél. / Tel. : 819 600-6660
Télec. / Fax : 819 600-6700
105-900, boulevard de la Carrière Boulevard
Catineau, QC J8Y 6T5

mftcpa.com
info@mftcpa.com

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 22 juin 2021.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Monette Fortin Tremblay, inc ¹

Gatineau
Le 9 juin 2022

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A129749

Monette Fortin Tremblay Inc.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél. / Tel. : 819 600-6660
Télec. / Fax : 819 600-6700

105-900, boulevard de la Carrière Boulevard
Gatineau, QC J8Y 6T5

mftcpa.com
info@mftcpa.com

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022****6**

	2022	2021
PRODUITS		
Subvention CISSSO	268 974 \$	258 958 \$
Subvention SAAQ	188 499	200 938
Location de salles	4 686	1 438
Dons des particuliers	2 378	2 174
Revenus autres	1 620	2 985
Activités	953	1 609
Revenu d'intérêts	124	130
	467 234	468 232
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	332 781	372 953
Honoraires professionnels	29 108	14 908
Charges locatives	26 240	27 318
Activités	11 004	4 070
Télécommunications	7 245	6 099
Entretien et réparations	5 899	1 521
Fournitures et frais de bureau	4 818	8 283
Immobilisations corporelles acquises (note 5)	3 725	1 891
Formation	2 657	165
Assurances	1 324	1 498
Cotisations	1 011	2 897
Frais postaux	670	489
Publicité et promotion	661	119
Frais de réunion et d'assemblée	356	437
Frais bancaires	151	167
	427 650	442 815
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	39 584	25 417
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Subvention salariale	33 290	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	72 874 \$	25 417 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

7

	Réserve pour imprévus	Liquidités au compte courant	Développement des RH	Projet Maison -Matte	Projet Relocalisation	Non affectés	2022 Total	2021 Total
Solde au début	10 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	75 000 \$	- \$	3 347 \$	118 347 \$	92 930 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	-	72 874	72 874	25 417
Affectations (note 8)	-	-	16 221	(75 000)	135 000	(76 221)	-	-
Solde à la fin	10 000 \$	5 000 \$	41 221 \$	- \$	135 000 \$	- \$	191 221 \$	118 347 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS

BILAN

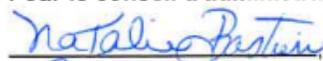
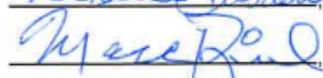
31 MARS 2022

8

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	199 514 \$	283 530 \$
Débiteurs (note 3)	3 917	1 832
Subvention SAAQ à recevoir	15 708	15 708
Frais payés d'avance	1 326	77
	<u>220 465</u>	<u>301 147</u>
Placements (note 4)	30 798	30 798
	<u>251 263 \$</u>	<u>331 945 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	31 714 \$	39 876 \$
Subventions reportées (note 7)	28 328	173 722
	<u>60 042</u>	<u>213 598</u>
ACTIF NET		
Réserve pour imprévus	10 000	10 000
Liquidités au compte courant	5 000	5 000
Développement des RH	41 221	25 000
Projet Maison Martin-Matte	-	75 000
Réserve relocalisation	135 000	-
Non affecté	-	3 347
	<u>191 221</u>	<u>118 347</u>
	<u>251 263 \$</u>	<u>331 945 \$</u>

Engagement contractuel (note 9)

Pour le conseil d'administration,

 administrateur
 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES NEUROTRAUMATISÉS - RÉGION DE L'OUTAOUAIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022****9**

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	72 874 \$	25 417 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(2 085)	12 727
Frais payés d'avance	(1 249)	654
Créditeurs	(8 162)	7 415
Subvention reportée	(145 394)	145 394
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(84 016)	191 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	283 530	91 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	199 514 \$	283 530 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III sur les compagnies du Québec, a comme objectif d'assister les victimes d'un traumatisme cranio-cérébral et d'un accident cérébro-vasculaire et leurs familles dans l'obtention de services appropriés d'aide, de réadaptation et de soutien psychosocial. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus de location et d'activités

Les produits de location de salles et les produits d'activités sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue, que le service est rendu, que le montant est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et frais courus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	564 \$	- \$
Taxes à la consommation	3 353	1 832
	3 917 \$	1 832 \$

4. PLACEMENTS

Les placements aux 31 mars 2022 et 2021 sont des placements dont le capital est garanti et dont le rendement est lié aux marchés. Les rendements de ces placements sont fonction de l'appréciation d'un portefeuille de référence. Puisque les rendements ne peuvent être connus qu'à leur échéance et que le rendement pourrait être nul, ils ne sont comptabilisés qu'à ce moment. Le portefeuille de référence comprend trois composantes à rendement variable basé sur des composantes de diversification sectorielle et géographique. Le rendement annuel composé maximal est de 10,54 % (10,54 % pour le placement détenu au 31 mars 2021). Les placements de 30 798 \$ détenus au 31 mars 2022 viennent à échéance en avril 2024, avec possibilité de rachat avant l'échéance. Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'organisme est le suivant:

	2022	2021
Mobilier et équipement	36 695 \$	32 970 \$

6. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	8 520 \$	2 662 \$
Salaires et vacances à payer	23 194	37 214
	31 714 \$	39 876 \$

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

	2022	2021
Ministère des Transports ^(a)		
Solde au début	28 328 \$	28 328 \$
CISSS de l'Outaouais ^(b)		
Solde au début	145 394	145 394
Montant remboursé	(145 394)	-
	-	145 394
	28 328 \$	173 722 \$

(a) La subvention reportée représente des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, est destinée à couvrir les dépenses relatives au projet "Sensibilisation et témoignage auprès des jeunes conducteurs et des futurs conducteurs" du prochain exercice.

(b) La subvention reportée a été remboursée au CISSS de l'Outaouais au courant de l'exercice.

8. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu de désaffecter un montant de 75 000 \$ du projet d'hébergement (Projet Martin-Matte) et d'affecter un montant de 75 000 \$ au projet de relocalisation. De plus, une somme de 60 000 \$ a été affectée au projet de la relocalisation et un montant de 16 221 \$ pour le projet de développement des ressources humaines.

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecté des sommes pour le développement des ressources humaines (RH) de 25 000 \$, pour l'affectation des liquidités de 5 000\$, et pour une réserve pour imprévus de 10 000 \$.

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 31 650 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

9. ENGAGEMENTS (suite)

2023	25 320 \$
2024	6 330 \$

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat à long terme pour une imprimante totalise 6 834 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	1 608 \$
2024	1 608
2025	1 608
2026	1 608
2027	402
	<hr/>
	6 834 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

Révisions budgétaires 2022-2023

BUDGET DE L'ANO 2022-23				
			↓	
	2020-21	2021-22	2022-23	
REVENUS	Véifiés	Approximatif	Budgétés	%
CISSSSO-PSOC (mission)	\$114 700,00	\$121 687,00	\$123 512,00	25%
SAAQ	\$200 938,00	\$200 938,00	\$200 938,00	41%
CISSSSO/Entente-spéc.	\$145 394,00	\$148 593,00	\$150 821,00	31%
Fond sécurité routière				
SUCC (fédéral-covid)		\$33 000,00		
Activités	\$1 609,00	\$1 200,00	\$2 000,00	1%
Location de salle	\$1 438,00	\$4 000,00	\$6 000,00	0.50 %
Intérêts sur placements	\$1 500,00	\$1 000,00	\$2 000,00	0.50 %
Remboursements syndicaux	\$2 986,00	\$2 500,00	\$3 000,00	0.75 %
Dons	\$130,00	\$1 000,00	\$1 000,00	0.25 %
TOTAL DES REVENUS	\$468 695,00	\$513 918,00	\$489 271,00	100%
DÉPENSES	Probables	Budgétés	Budgétés	%
Salaire + Av.	\$372 953,00	\$349 000,00	\$355 000,00	75%
Activités (membres)	\$4 070,00	\$10 000,00	\$16 000,00	
Loyer (+ location salles)	\$27 318,00	\$27 318,00	\$27 000,00	
Fournitures/Frais de bureau	\$8 283,00	\$4 000,00	\$8 500,00	
Achat meubles & équipement	\$1 460,00	\$4 000,00	\$18 000,00	
Honoraire professionnel	\$14 908,00	\$26 000,00	\$21 000,00	
Communication	\$6 099,00	\$6 000,00	\$6 000,00	
Entretien & réparations	\$1 521,00	\$6 500,00	\$8 000,00	
Formation du personnel	\$165,00	\$2 000,00	\$6 000,00	
Cotisations & membership	\$2 897,00	\$3 000,00	\$3 000,00	
Ass. Générale et CA	\$437,00	\$1 750,00	\$1 950,00	
Frais postaux (+ bulletin-calendrier)	\$489,00	\$700,00	\$2 500,00	
Immobilisation corporelle	\$1 891,00	\$1 500,00	\$2 000,00	
Assurances	\$1 498,00	\$1 600,00	\$1 750,00	
Déplacement & représentation	\$150,00	\$800,00	\$2 000,00	
Publicité et promotion	\$119,00	\$1 000,00	\$1 000,00	
Frais bancaires	\$167,00	\$200,00	\$250,00	
TOTAL DES DÉPENSES	\$444 425,00	\$445 368,00	\$479 950,00	100%
Excédent annuel net	\$40 050,00	\$68 550,00	\$9 321,00	2.9 %
Fond de réserve affecté	\$118 347,00	\$186 897,00	\$196 218,00	42%

Adopté lors du CA du 23 mars 2022

Une année un peu moins pandémique !

Une autre année pandémique avec cinq mois en télétravail ! Nous savons que vous avez souffert de cette distance car nous en avons souffert nous aussi. C'est en votre présence que nous vous découvrons, apprenons à vous connaître et c'est cela qui donne tout son sens à notre travail.

L'avantage d'une année inhabituelle c'est que ça permet de réfléchir, de prendre du recul et de revoir des façons de faire perfectibles. Cette seconde année de la pandémie nous aura donc aussi aidés à revoir certains de nos processus et cela, l'ANO en profitera grandement au cours des prochaines années (programme statistiques, grille d'auto-évaluation de nos activités, Code de vie, révision des programmes, etc.). Aussi, je vous invite à porter une attention particulière aux réalisations de cette année qui vous sont présentées plus loin et ce, afin de vous faire une meilleure idée des changements survenus en cours d'année.

Qu'il y ait ou non une autre vague, reconnaissons notre extraordinaire capacité d'adaptation et disons-nous que ce n'est pas la prochaine qui nous fera tomber.

En cette année exigeante, nous tenons à reconnaître ce qui suit ;

- 1- La patience et le courage des usagers qui ont souffert de la distance et des délais imposés par la pandémie ;
- 2- La ténacité et l'imagination de l'équipe de travail au cours des périodes de télétravail obligatoires où elle a assuré la meilleure continuité possible ;
- 3- La compréhension, l'appui et la flexibilité du Conseil d'administration ;
- 4- L'intelligence de nos bailleurs de fonds d'avoir maintenu notre financement intact même lorsque nous étions moins efficaces qu'en temps normal.

Daniel St-Jean,
Directeur général

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Les intervenantes ; Josée Lacasse et Rocksane Forget ainsi que la directrice Mélanie Royer nous ont quittés en cours d'exercice. De plus, Josée-Anne Hotte s'est de nouveau retrouvée en retrait préventif, puis en congé de maternité. Suite à ces départs, Danie Lafontaine, Jessica Limoges, Yannick Bernier et Daniel St-Jean ont pris le relais. Nous souhaitons donc la meilleure des chances à celles qui sont parties vers de nouveaux horizons et souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues à ceux et celles qui se sont joints à notre équipe.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021-2022

1- L'équipe de travail a gardé le phare allumé malgré la tempête !

Malgré la fatigue pandémique le roulement de personnel et tous les changements demandés par leur patron (programme statistiques et évaluation de nos activités), l'équipe de travail a tenu le fort avec courage et enthousiasme. Cela est une immense réalisation. Bravo à chacune de ces personnes !

En plus de cela, l'équipe a accueilli, aidé et cheminé avec plus de cent personnes merveilleuses qui avaient besoin d'un peu de nous-mêmes pour aller plus loin dans leur quête courageuse et quotidienne de rétablissement et de bonheur.

Cette équipe hors pair a, avec votre aide, entretenu un jardin, fait des arrangements floraux magnifiques, répondu à des quiz, fait face à de la détresse, solutionné des conflits, joué, appris, chanté et même dansé.

Nous devons aussi à cette équipe, un dîner de Noël mémorable, des visites de balcon, des marches filmées avec son chien, des recettes en ligne, des appels d'amitié, etc.

2- Une auto-évaluation de nos activités :

En cours d'année, la direction a introduit une nouvelle tâche aux intervenantes. Afin de nous rendre plus conscients des objectifs profonds de toutes nos actions, l'équipe est maintenant invitée à donner un objectif principal à chacune de ses interventions auprès de nos usagers. En prenant pour acquis que tout ce que nous faisons a pour premier impact de briser l'isolement et de favoriser l'intégration sociale, nos intervenantes doivent ensuite identifier lequel des objectifs suivants ils poursuivent :

- Favorise le développement de l'autonomie de la personne ;
- Favorise l'amélioration des habiletés de communication de la personne ;
- Favorise le développement d'habiletés socioprofessionnelles ;
- Favorise les habiletés interpersonnelles de la personne ;
- Favorise le développement moteur de la personne ;
- Favorise le cheminement du processus de deuil de la personne ;
- Favorise l'acquisition de culture générale.

3- Mise en veilleuse du Projet de Maison Martin-Matte :

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DU PROJET DE MAISON MARTIN-MATTE

Position adoptée par le CA du 19 octobre 2021

ENJEUX LIÉS À LA CONSTRUCTION

- La construction de nouveaux bureaux pour l'ANO coûterait environ 750 000,00 \$, nécessiterait une mise de fond serait d'environ 225 000,00 \$ avec une hypothèque de 3500,00 \$ par mois,
- De plus, une seconde hypothèque devra être supportée par l'ANO pour la part de l'édifice qui abriterait la Maison MM.

ENJEUX LIÉS À L'ANO ELLE-MÊME

- L'énergie quotidiennement nécessaire à la seule direction de l'ANO nous ferait négliger la direction de la Maison MM ou, au contraire, c'est le projet qui nous forcerait à négliger l'ANO elle-même,
- Les risques financiers encourus par l'ANO pour le projet pourraient menacer l'avenir de l'ANO,
- Nous ne savons pas pendant combien de temps, encore, la gestion de la Covid-19 demeurera une priorité,

- Nous ne savons pas ce qu'impliqueront les changements liés à la renégociation de notre entente spécifique avec le CISSSO,
- Avec la vente éventuelle de l'église, l'ANO devra investir beaucoup d'énergie et d'argent dans sa relocalisation et la réorganisation de ses propres services (d'ici 36 mois ?),
- La direction de l'ANO ne pourrait pas porter ces deux projets à elle seule,
- L'embauche d'un gérant de projet viendrait entamer les réserves déjà insuffisantes pour assurer la construction de la partie ANO du projet,
- Même si nous y arrivions, durant combien de temps les meilleures énergies de l'ANO seraient-elles drainées par le projet et quel effet cela aurait-il sur les services originels offerts par l'ANO ?

ENJEUX LIÉS AUX SERVICES

- Dans les autres Maisons, c'est toujours le financement des services qui devient lourd et difficile à revoir une fois le projet démarré ;
- La cohabitation entre la Maison MM et l'ANO est possible mais comporte des risques financiers, de ghettoïsation des résidents ;
- La rareté de main d'œuvre et les bas salaires offerts dans les autres Maison MM pourraient représenter un risque accru ;
- La rareté des terrains et la flambée des coûts de construction pourraient s'avérer catastrophiques, à court ou moyen terme.

ENJEUX LIÉS AUX ÉCHÉANCIERS

- Tant de choses devront coïncider dans ce dossier (déménagement ANO, changement de direction et de CA, disponibilité des fonds d'investissement nécessaires, obtention du financement public, achat d'un terrain, permis de construction, etc.). Face à cela, il serait très surprenant que des délais impossibles à anticiper ne soient pas au rendez-vous (avec leurs coûts et leurs impacts sur l'ANO).

ENJEUX LIÉS AUX ATTENTES CONTRADICTOIRES DES PARTENAIRES

- On sait que le CISSSO aimerait bien que nous y accueillions des personnes nécessitant des soins 24/7 alors que nous constatons déjà les risques financiers et humains d'une telle possibilité,
- Comment pourrions-nous négocier un financement sécurisant avec eux (CISSSO) si nous ne répondons pas à leur objectif premier ?

CONCLUSION :

Une Maison Martin-Matte demeure une bonne idée et l'ANO sera peut-être en meilleure posture pour le réaliser dans quelques années. Par contre, dans le contexte actuel, il nous semble que cela ressemblerait à l'histoire d'un gars qui veut s'acheter un chalet alors qu'il est sur le point de perdre sa maison.

4- Adoption de nouveaux Règlements généraux

Voir le document présenté devant l'AGA 2022.

5- Gratuité et pérennité de l'adhésion et révision des avantages des membres :

Ayant revu les Règlements généraux, le Conseil se devait de revoir les avantages consentis à ses membres. Encore là, nous avons clarifié et allégé nos engagements à ce sujet et ce, afin de ne promette que ce que nous nous sentons en mesure de respecter en toute circonstance.

6- Mécanisme interne d'examen des plaintes :

Le mécanisme adopté par le Conseil il y a quelques années ne répondait pas aux exigences de la CNESST et nous avons donc dû le revoir de fond en comble. Les principes de ce mécanisme sont assez simples. Les voici :

- Face à des insatisfactions, nos usagers peuvent en parler verbalement à la direction ou déposer une plainte écrite adressé au membre du CA responsable des plaintes au courriel suivant : plaintes@ano.ca ;
- L'ANO a ensuite 45 jours pour faire son enquête interne et répondre par écrit au plaignant ;
- Si le plaignant n'est pas satisfait de notre réponse, il peut adresser sa plainte au CISSSO ;
- Si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse du CISSSO, il peut ultimement adresser sa plainte au Protecteur du citoyen du Québec.

7- Adoption d'un nouveau code de vie :

CODE DE VIE de l'ANO et de ses usagers

Adopté par le CA du 26 janvier 2022

- 1- Tous les usagers sont traités également entre eux,
- 2- Tout le monde, sans exception, a droit au respect, à la sécurité et à l'intégrité,
- 3- Se présenter à l'heure à une activité ou à un rendez-vous est une forme de respect attendue de tous,
- 4- Durant une activité dirigée, on évite les discussions en parallèle et on garde son cellulaire en mode silencieux ou vibration,
- 5- Toute demande d'un usager doit concorder avec ceux du groupe ainsi qu'avec la mission et les valeurs de l'ANO,
- 6- Lorsqu'une personne ne va pas bien (si en crise) elle évite de participer à une activité de groupe,
- 7- Se présenter à l'ANO sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool est strictement interdit,
- 8- Les usagers et les bénévoles doivent respecter la confidentialité des informations sensibles obtenues en participant à une activité de l'ANO,
- 9- A moins d'être accompagné d'un membre du personnel, les bureaux des employés ne sont pas accessibles aux usagers.

Parce qu'on tient à cette rencontre harmonieuse avec vous !

8- Adoption d'une nouvelle description de tâches et d'une grille d'évaluation de la direction :

Ayant constaté la nécessité de mieux valoriser et encadrer les tâches de la direction, le CA a donc revu la description de tâche de la direction et, surtout, doté l'ANO d'un mécanisme formel d'évaluation de la direction, par le CA. Le Conseil est conscient de la lourdeur de la tâche de sa direction et il croit donc plus essentiel que celle-ci sache bien prioriser son travail plus que de tout faire à la sauvette. De plus, le CA entend, dans son évaluation, valoriser la transparence et la confiance que sa direction lui inspire plutôt que sa seule réponse à l'accomplissement de l'ensemble de ses tâches. Enfin, le Conseil croit que la nouvelle approche préparera mieux ses administrateurs à accomplir cette importante responsabilité.

MERCI À NOS PARTENAIRES

L'ANO n'est pas une île isolée en mer. Nous sommes plutôt une île appartenant à un archipel composé de plusieurs autres îles, grandes ou petites. Ainsi, nous avons des liens et des échanges avec ces autres organismes ayant leurs locaux au 115, Boul. Sacré-Cœur ou louant les nôtres. Nous sommes aussi membre de la TROCAO, du ROHSCO, de CONNEXION TCC (notre regroupement provincial) et d'Aphasie-Québec. Merci aussi à La RessourSe, pour son temps et ses conseils offert en cours d'année. Enfin, nos bailleurs de fonds ; le CISSSO, la SAAQ et le Fonds de la sécurité routière du MTQ. À chacune de ces personnes et de ces institutions, un grand merci, particulièrement au cours de cette année exigeante. Si nous avons parfois été contraints de ralentir le pas, votre soutien nous aura quand même permis de préserver une équipe prête à rebondir.

Grâce à une entente valide jusqu'en 2025, l'aide financière de la SAAQ a permis à l'ANO de venir en aide à 23 personnes accidentées de la route. Non seulement le montant de cette entente est-il important, mais la durée de l'engagement de la SAAQ nous a permis de développer des compétences, d'élargir notre expertise et de stabiliser des emplois importants pour notre organisme et pour les gens d'ici. Nous remercions donc chaleureusement la SAAQ et l'encourageons fortement à renouveler cette entente au moment de son échéance.

Nos partenaires

Aphasie Québec	Entraide-Deuil de l'Outaouais
Association de l'Ouïe de l'Outaouais	Épilepsie Outaouais
L'Association des personnes vivant avec la douleur chronique (APVDC)	Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
Association Hull Volant	JeBénévole
Brain Injury Association of the Ottawa Valley	La Base
Cap santé Outaouais	La Relance
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO)	Centre de travail Laro
CDR Outaouais Laurentides	La soupe populaire de Hull
Cégep de l'Outaouais	Le Centre d'art contemporain de l'Outaouais (CACO)
Centre aphasie	Logement Outaouais
Centre d'entrepreneurship de l'Outaouais	Maison Alonzo Wright
Centre d'action bénévole accès	Office des personnes handicapées du Québec
Centre D'Aide Aux Victimes (CAVAC)	Option Femme Emploi
Centre hospitalier Pierre-Janet (CHPJ)	Réseau Outaouais
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)	Re-Source Intégration
Centre Intersection	Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO)
Centre local emploi (CLE)	Services Canada
Centre régional de réadaptation la RessourSe	Soupe populaire de Hull
Connexion TCC	SPCA
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)
Curling des collines	La Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)
École de conduite Pontiac Auto	Ville de Gatineau
École de conduite Procam	Vision Centre-Ville

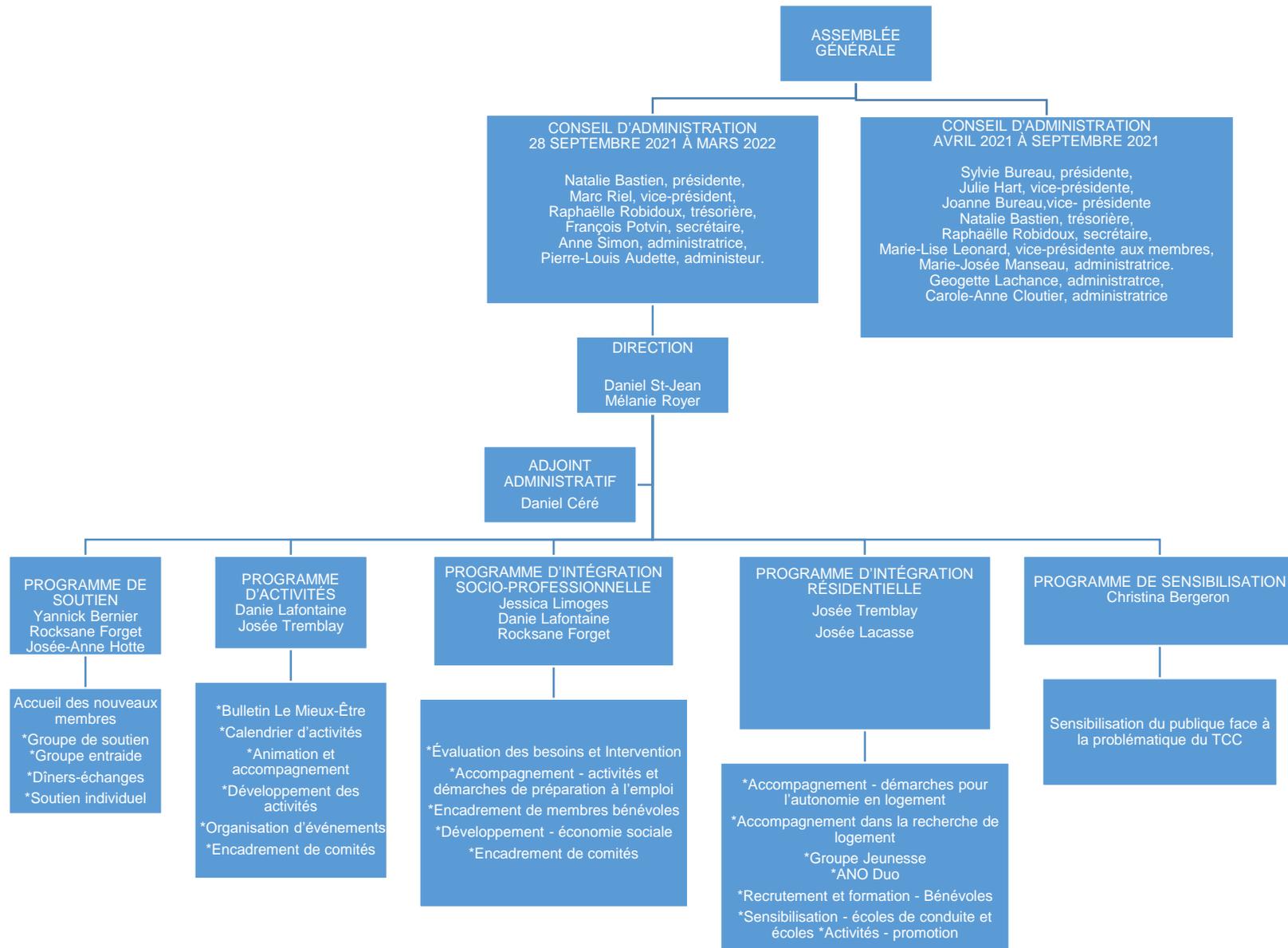
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

ÉQUIPE DE TRAVAIL AU 31 MARS 2022

NOM	POSTE ET PROGRAMME	DATES EN FONCTION
Daniel St-Jean	Directeur général	Depuis novembre 2020
Mélanie Royer	Directrice générale	Septembre 2017 à janvier 2022 à l'ANO depuis mars 2014
Daniel Céré	Adjoint administratif	Depuis janvier 2014
Yannick Bernier	Intervenant, programme de soutien	Depuis décembre 2021
Josée-Anne Hotte	Intervenante, programme de soutien	Depuis juin 2018
Rocksane Forget	Intervenante, programme de soutien / programme d'intégration socio-professionnelle	Janvier 2019 à janvier 2022
Josée Lacasse	Intervenante, programme d'intégration résidentielle	Novembre 2016 à octobre 2021
Josée Tremblay	Intervenante, programme intégration sociale (activités) / intégration résidentielle	Depuis octobre 2019
Christina Bergeron	Intervenante, programme bénévolat, jeunesse et sensibilisation	Depuis octobre 2018
Danie Lafontaine	Intervenante, programme d'intégration socio-professionnelle / Intégration sociale (activités)	Depuis août 2021
Jessica Limoges	Intervenante, programme d'intégration socio-professionnelle	Depuis janvier 2022

L'ANO tient à remercier ses employés, dont le nom est indiqué en **bleu**, pour leur implication professionnelle, ainsi que ceux qui sont partis (en noir) en cours d'année pour leur participation à ses réalisations !

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE ET DES PROGRAMMES



LES BÉNÉVOLES

Après la perte graduelle de bénévoles entamée en 2021-22, en raison du COVID, notre situation s'est stabilisée. Nous avons eu vingt-trois (23) personnes bénévoles qui ont généreusement donné plus ou moins 350 heures à l'ANO.

En les nommant ici-bas, nous tenons donc ici à leur témoigner toute notre reconnaissance :

Anne Simon

Natalie Bastien

Sylvie Bureau

Joanne Bureau

Marie-Josée Manseau

François Potvin

Hélène Farley

Marc Gendron

Carole-Anne Cloutier

Anne Laviolette

Chantal Désormeaux

Danielle Lalonde

Kaitlyn Brown

Marie Morin

Martine Rochon

Pierre-Louis Audette

Raphaëlle Robidoux

Julie Hart

Marie-Lise Leonard

Carole-Anne Cloutier

Alex Pfalzgraf-Reny

Sylvie Fleuriste

Anne Couture

Paul Labelle

Bernard Laroche

Clifford Hutchings

Johanne St-Onge

Marc Riel

Micheline Rochon

Norma Wardé

Tableau des heures de bénévolat

Mois	Membres-usagers	Membre-communauté
Total de temps donné	177 heures	38 heures



LES USAGERS

Cette année, l'ANO compte deux-cent-douze (212) membres usagers. Nous avons desservi cent-vingt-deux (122) usagers actifs dont dix (10) membres usagers facturés SAAQ et trois (3) membres-proches facturés SAAQ. L'ANO accueille, de façon continue, de nouveaux membres référés par le Centre régional de réadaptation La RessourSe (CRRR), les centres hospitaliers, les CLSC, les cliniques privées et les partenaires communautaires. L'ANO recrute également de nouveaux membres par le biais de ses événements et de ses activités de sensibilisation et de promotion. L'ANO est un milieu de vie accessible pour les membres en fauteuil roulant.

En 2021-2022 vingt-trois (23) nouveaux membres se sont ajoutés. Parmi ceux-ci :

- 9 personnes ont subi un traumatisme crânio-cérébral (TCC) : 6 hommes et 3 femmes ;
- 9 personnes ont subi un accident vasculaire cérébral (AVC) : 2 femmes et 7 hommes ;
- 2 personnes membres proches ;
- 3 personnes sont devenues membre dans la catégorie membres-communauté ami(e) à la cause.

Les besoins

Nous sommes en mesure de reconnaître les besoins suivants parmi nos membres usagers ayant subi un TCC ou un AVC :

- Briser l'isolement ;
- Recevoir l'information nécessaire à une meilleure compréhension de nouvelles conditions de vie reliées aux séquelles ;
- Être référé, au besoin, vers les services existants dans la communauté et le réseau de la santé et des services sociaux, afin de trouver des solutions en lien avec des besoins spécifiques tels que l'hébergement, l'implication socio-professionnelle, les questions relatives aux droits et aux recours, l'aide au transport, etc. ;
- Être écouté, soutenu et accompagné dans les démarches relatives au quotidien ;
- Savoir découvrir ses capacités et reconnaître ses limites ;
- Maintenir les acquis issus de la période de réadaptation par la pratique de diverses activités sociales, éducatives, récréatives et sportives ;
- Participer à des activités valorisantes et être encouragé à s'intégrer socialement, par le bénévolat, les programmes de formation adaptés ou de stage, etc.

Parmi les familles et les membres proches des personnes ayant subi un TCC ou un AVC, des besoins sont exprimés dans les domaines suivants :

- Être informé sur les séquelles d'un TCC ou d'un AVC afin d'en arriver à mieux comprendre et accepter les changements, chez les personnes affectées, sur tous les plans ;
- Être référé, au besoin, vers les services existants dans la communauté et le réseau de la santé et des services sociaux ;
- Être écouté, soutenu et accompagné ;
- Partager des conseils et du soutien entre pairs avec d'autres personnes dans des situations similaires.

Soutien et suivis téléphonique	Activités	Temps, référence et information
637 heures	1294 heures	131 heures

LES SERVICES OFFERTS

Parmi ses valeurs essentielles, l'Association prône une approche « d'empowerment ». Plusieurs objectifs sont pris en compte dans la mise en œuvre de ses programmes et ses activités, dont briser l'isolement, favoriser la confiance et l'estime de soi, faciliter le maintien des acquis et le développement des habiletés et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions socioéconomiques.

Accueil

Nous informons les nouveaux membres sur nos programmes et nos services, les ressources disponibles à travers différents organismes locaux et régionaux, le traumatisme cranio-cérébral (TCC) ou l'accident vasculaire cérébral (AVC) et leurs séquelles, et les droits des personnes ayant subi un TCC ou un AVC.

Services psychosociaux

Le **PROGRAMME DE SOUTIEN** offre différentes formes d'aide et de support, qui contribuent à favoriser le développement et l'adaptation chez les personnes ayant subi un TCC ou un AVC et leurs proches. Par exemple, ceci implique des groupes de soutien, des dîners-échanges, des activités de développement de soi et des rencontres individuelles visant l'obtention de services psychosociaux, juridiques ou communautaires.

Services d'intégration sociale

Le **PROGRAMME D'ACTIVITÉS** met en œuvre des activités sociales, récréatives, sportives et culturelles, ainsi que des ateliers visant la créativité, la santé, le bien-être et le divertissement. Les participants brisent ainsi l'isolement et s'intègrent au sein de la communauté. Ils développent des habiletés et maintiennent leurs acquis afin d'acquérir une meilleure qualité de vie.

Services d'intégration résidentielle

Le **PROGRAMME D'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE** offre l'accompagnement des membres dans leurs démarches diverses reliées à l'autonomie en logement, ainsi que des services de répit. Des activités sont offertes visant le développement des habiletés en lien avec l'acquisition d'un logement et le maintien de l'autonomie en logement, par exemple des cuisines collectives. Des séjours de fin de semaine sont organisés, ainsi que des jumelages personnalisés, mis en œuvre entre des membres de l'ANO et des personnes bénévoles partageant des intérêts communs. Depuis janvier 2016, l'ANO offre, en partenariat avec la *Fondation des maladies du cœur et de l'AVC*, une série d'ateliers intitulée : « La vie après un AVC ».

Services d'intégration socio-professionnelle

Le **PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE** a pour but d'évaluer auprès des membres intéressés leurs habiletés, plus spécifiquement en lien avec le marché du travail, et de mettre en œuvre un plan d'intervention. Des possibilités de travail bénévole au sein de l'ANO et parmi les partenaires communautaires sont explorées, afin de favoriser l'implication personnelle, professionnelle et citoyenne. Selon le cas, les membres sont également accompagnés lors de démarches de préparation à l'emploi et de recherche d'emploi.

PROGRAMMES ET ACTIVITÉS

Programme de soutien

Depuis plusieurs années, l'ANO offre des **groupes de soutien** permettant aux membres usagers de partager leur vécu et leurs expériences et de trouver auprès de leurs pairs du soutien, de l'inspiration et de l'information. Tout au long de l'année, divers thèmes sont aussi abordés. Le nombre de participations en 2021-2022 a été de quarante-sept (47), comparativement à trente-huit (38), l'année précédente. Étant donné le confinement, nous avons tout de même offert seize (16) heures de groupe de soutien.

Le nombre de participations pour le groupe **ANO entraide** en 2021-2022 a été de vingt-huit (28) ce qui leur a permis d'obtenir du soutien dans un contexte mieux adapté à leurs besoins, soit quatorze (14) heures de rencontre.

Le **soutien individuel**, très apprécié des membres et de leurs proches, comporte des rencontres avec l'intervenant ou des échanges téléphoniques, qui ont pour but l'écoute, le support, le développement de soi ou l'aiguillage vers d'autres ressources ou programmes. Dans l'ensemble, six-cent-trente-sept (637) heures ont été dédiées au soutien individuel.



Dîner-échange, restaurant Ottavio

Programme d'activités

Dans le cadre de la promotion de son programme, l'ANO publie le bulletin Le Mieux-Être et le calendrier d'activités, sur une base trimestrielle. De plus, l'Association fait parvenir à ses membres et ses partenaires des invitations relativement à ses événements spéciaux.

Le **BULLETIN LE MIEUX-ÊTRE** est un recueil d'articles acheminé aux membres, par la poste ou électroniquement, avec le calendrier d'activités. Il comprend des nouvelles de l'organisme et des chroniques rédigées par le personnel ou les membres sur des sujets leur tenant à cœur. On y retrouve, par exemple, des recettes cuisinées en cuisine collective, des articles sur le mieux-être et des informations plus spécifiquement dédiées à la communauté des personnes neurotraumatisées.

Pour sa part, le **calendrier d'activités** inclut la programmation des trois prochains mois.

Une liste d'envoi par courriel assure la diffusion de ces publications dans le réseau des partenaires. Pour vous y inscrire, il suffit de faire parvenir un courriel à l'adresse ano@ano.ca et de manifester votre intérêt. Veuillez aussi consulter nos pages Internet à www.ano.ca et Facebook.



ANO Messieurs, Mini putt Dunn D'



Arrangements floraux

LES ACTIVITÉS

L'ANO offre à ses membres et à leurs proches de nombreuses activités variées, chaque semaine. Certaines visent le divertissement et la participation à des événements annuels tandis que d'autres ciblent davantage des objectifs d'intégration sociale, résidentielle et socio-professionnelle, et l'élargissement du réseau social. Des activités favorisent la santé et le bien-être ainsi que l'activité physique. D'autres stimulent la créativité et les intérêts culturels. Divers comités et groupes de travail permettent de s'impliquer avec d'autres membres dans la réalisation de projets, d'activités et d'événements spéciaux.

Afin de bonifier la programmation de ses activités, l'ANO développe également des partenariats. En effet, plusieurs activités sont réalisées en collaboration avec d'autres organismes du milieu ou associations à travers le Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec.

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, il y a eu sept cent soixante-dix-neuf (779) participations aux activités proposées par l'ANO comparativement à sept cent cinquante (750) l'année précédente. Cela peut s'expliquer par le fait que l'Association a fermé pendant trois mois ses activités en présentiel. De plus, lors de la réouverture, les activités à l'intérieur et à l'extérieur devaient avoir un maximum de douze (12) participants cela s'explique par les diverses mesures sanitaires mises en place par le gouvernement (ex : distanciation sociale). Ainsi, le calendrier contenait moins d'activités que les années précédentes afin d'assurer la sécurité de tous.

LES ACTIVITÉS FACEBOOK

L'équipe de l'ANO a dû se réorienter afin de pouvoir continuer d'offrir des services/activités aux membres. Ainsi, nous avons développé nos capacités à offrir du contenu visuel. Sur notre page Facebook, de nombreuses publications, photos et vidéos ont été publiées touchant une multitude de sujets. Que ce soit des recettes réconfortantes, des jokes de maman, des quiz, des ateliers de jardinage, des marches et même de l'art.



STATISTIQUES DE LA PAGE FACEBOOK

Mois	Abonnés	Mentions j'aime	Portée des publications
Avril	603	542	1001
Mai	552	540	1286
Juin	553	544	796
Juillet	550	544	721
Août	552	544	588
Septembre	552	541	565
Octobre	555	539	284
Novembre	555	539	556
Décembre	554	538	448
Janvier	563	543	1166
Février	564	546	393
Mars	569	546	443
Total :	569	546	8247



Publication Facebook ayant eu le plus de portées – Arrangements floraux du 29 avril 2021

Programme d'intégration résidentielle

Depuis 2015, le programme d'intégration résidentielle vise à offrir de nouveaux services en Outaouais, afin de soutenir l'intégration résidentielle de personnes ayant subi un neurotraumatisme. Il s'agit de favoriser la réappropriation de l'autonomie nécessaire à l'intégration résidentielle par l'accompagnement et le soutien communautaire.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE DE LOGEMENT ET/OU DANS L'ADAPTATION DE LOGEMENT L'accompagnement dans la recherche de logement et/ou dans l'adaptation de logement consiste à offrir aux membres et à leurs proches un soutien dans diverses démarches reliées à la recherche de logement, à l'adaptation d'un logement ou même d'une transition.

LES SÉJOURS

Cette année, en raison de la pandémie, l'ANO n'a pas été en mesure d'effectuer d'activités comprenant des séjours.

Les séjours incluent toute activité comprenant une ou des nuitées à l'extérieur. Ils ont pour objectifs d'offrir, aux membres, leurs familles et leurs proches, du temps de qualité pour prendre soin de soi ainsi que d'améliorer les liens entre ces derniers. Considérés comme une forme de répit, les séjours sont également de belles occasions de travailler le développement d'habiletés diverses, mais également de consolider les acquis. Ordinairement, l'ANO offre trois types de séjour :

- Au cours des dernières années, l'ANO, les membres, les familles et les amis(es) participaient à un voyage de deux à trois nuitées vers une destination choisie par le comité voyage.
- L'ANO offre également des campings d'été et/ou d'hiver pour le groupe Everest, pour les membres âgés entre 18 et 45 ans. Les membres doivent participer de façon active aux différentes étapes de la planification et de l'organisation.
- Le tournoi de curling est un nouvel évènement qui suscite un grand intérêt. Il s'agit d'un séjour de deux nuitées à Québec dans le cadre d'un tournoi de curling interprovincial entre les Associations québécoises pour personnes ayant subi un TCC.

DÉVELOPPEMENT D'HABILITÉS D'AUTONOMIE EN LOGEMENT

L'ANO est disponible pour vous accompagner dans le développement d'habiletés qui vous permettent d'avoir et de maintenir une autonomie dans votre logement. Nous pouvons vous aider à déterminer vos besoins en effectuant, entre autres, un plan de vie et par la suite vous accompagner dans les démarches vous permettant d'atteindre vos objectifs. Ces démarches sont effectuées avec des valeurs prônant votre pouvoir d'agir. Nous pouvons également vous référer et/ou vous accompagner dans des démarches permettant de compenser certains besoins si tel est le cas.

Vos objectifs peuvent être dans les domaines suivants :

- Alimentation (aide alimentaire, cuisine collective, etc.) ;
- Entretien ménager (horaire de ménage versus la gestion des énergies, ressources dans la région, etc.) ;
- Gestion du budget ;
- Gestion d'horaire (gestion de temps, etc.) ;
- Planification des déplacements ;
- Planification et participation aux activités de la vie citoyenne ;
- Démarches pour le logement (accompagnement, recherche de logement, recherche de résidence privée, communication avec le propriétaire, etc.) ;
- Autres.

LE GROUPE ET COMITÉ EVEREST

Ce groupe rassemble des gens âgés entre 18 et 45 ans qui ont subi un traumatisme crânio-cérébral ou un AVC. L'objectif de ces rencontres est de permettre aux membres de créer des liens entre eux, de briser l'isolement et de se mobiliser en les amenant à une participation citoyenne. Le comité, pour sa part, permet plus spécifiquement aux membres impliqués de planifier, d'organiser et d'exécuter un événement qu'ils ont préalablement choisi. Ce processus permet de développer diverses habiletés.

Date	Activité	Nombre de participants	Durée de l'activité
15 juillet 2021	Film au cinéma 9	3	210
18 août 2021	Dîner et film au cinéma 9	3	240

LES RÉALISATIONS

Pour le poste d'intégration résidentielle, le contexte de pandémie est venu apporter un lot de défis supplémentaires. Le contexte actuel est venu alourdir plusieurs problématiques existantes dans la région telles que le manque de logements à prix abordable et/ou à prix modique, l'augmentation des loyers, les services d'entretien ménager, l'aide alimentaire et la recherche de travailleurs autonomes et/ou bénévoles. Ces changements sont venus alourdir la situation des membres et aussi des employés. Puisque le système actuel n'est pas encore adapté à la situation du télétravail, ceci a eu pour effet d'alourdir les démarches, les délais d'attente, les suivis ainsi que la liste d'attente. Heureusement, nous retrouvons davantage de formulaires en ligne, ce qui aura pour effet de faciliter notre tâche.

Les cuisines collectives

Au cours des deux dernières années, le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'effectuer des cuisines collectives, ni d'ateliers de cuisine économique. Il s'agit d'une activité importante pour le programme puisqu'elle permet de favoriser le maintien à domicile, de diminuer les frais d'épicerie et de briser l'isolement.

Services en logements

Cette année quarante-huit (48) membres ont bénéficié de services provenant du programme d'intégration résidentielle, dans ses différentes facettes comparativement à trente-six (36) membres l'année dernière. Neuf (9) membres ont été accompagnés dans des démarches visant à trouver des logements adaptés à leurs besoins, comparativement à huit (8) pour l'année précédente. Neuf (9) personnes ont reçu un accompagnement et un suivi pour des motifs financiers (aide financière de dernier recours, aide au budget, A.C.E.F et fiducie volontaire). Nous avons accompagné trente (30) personnes pour diverses démarches dans le but d'un maintien à domicile sécuritaire et/ou l'organisation du logement (aide alimentaire, démarches gouvernementales, organisation du logement, références et suivis pour l'entretien du logement, etc.)

La vie après un AVC

Finalement, six (6) personnes ont bénéficié de l'atelier « LA VIE APRÈS UN AVC ».



1-Construction du jardin 2- journée au jardin communautaire Reboul

Programme d'intégration socio-professionnelle

Le programme d'intégration socio-professionnelle vise, depuis 2015, à offrir de nouveaux services, dans la région de l'Outaouais, afin de soutenir l'intégration socio-professionnelle des personnes ayant subi un neurotraumatisme. Il consiste à développer, pour le bénéfice des membres et de la population en général, des occasions d'implication bénévole au sein de l'ANO ainsi que dans plusieurs autres milieux. De plus, il vise à offrir des possibilités professionnelles, dans une perspective de réinsertion au marché du travail. Ce programme permet aussi de développer ou de maintenir des compétences socio-professionnelles au moyen d'ateliers et d'activités stimulantes.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI ET /OU D'IMPLICATION BÉNÉVOLE ET SOCIALE

En premier lieu, une évaluation des besoins se fait pour cibler le but principal de la démarche. Ensuite, le volet socio-professionnel vous permet d'être accompagné tout au long du processus, en débutant avec la définition de vos besoins jusqu'à l'atteinte des objectifs visés. Une intervenante est disponible pour vous accompagner dans votre démarche, mais elle peut également vous diriger vers d'autres ressources spécialisées dans ce domaine.

DÉVELOPPEMENT D'APTITUDES ET COMPÉTENCES SOCIO-PROFESSIONNELLES

L'ANO est disponible pour vous accompagner dans le développement des habiletés qui vous permettent d'avoir et de maintenir vos capacités socio-professionnelles. Nous pouvons vous aider à déterminer vos besoins en effectuant, entre autres, un plan de vie, et par la suite vous accompagner dans les démarches vous permettant d'atteindre vos objectifs. Vos objectifs peuvent être du domaine :

- Scolaire ;
- Bénévole ;
- De l'emploi ;
- De toute forme d'implication sociale.

ACCOMPAGNEMENT VERS D'AUTRES RESSOURCES

Afin d'améliorer la qualité de vie, la situation sociale et la santé psychologique et économique des personnes neurotraumatisées, l'ANO encourage l'arrimage des services avec les réseaux existants. En cas de besoin, l'ANO est disponible pour vous accompagner dans vos premières démarches vers d'autres ressources, qu'elles soient communautaires, gouvernementales ou bien du domaine du réseau de la santé.

LES EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LA DEMANDE DE SERVICE DU PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNEL

En effet, de mi-décembre jusqu'en fin février 2022, toute l'équipe de l'ANO fut en télétravail et tous nos services ont dû être adaptés à cette réalité qui perdure.

LES RÉALISATIONS

Plusieurs appels de soutien ont été faits par toute l'équipe et le temps total des appels se retrouve dans la section de soutien.

Cette année, trente-neuf (39) membres ont pu bénéficier de services provenant du programme d'intégration socio-professionnelle, dans ses différents aspects.

Six (6) membres ont été accompagnés dans leurs démarches pour un retour à l'emploi/étude.

L'ANO a accompagné vingt-deux (22) membres qui se sont impliqués en tant que bénévole pour notre organisme.

Grâce à ses comités et à ses groupes de travail, l'ANO favorise l'implication des membres dans sa vie associative et les encourage à faire bénéficier l'Association de leurs compétences. Voici le nombre de membres impliqués dans les différents comités de l'ANO : comité d'activités (4), comité accueil (13), comité spectacle de Noël (2).



Lors de la tournée ; *Jamais sans mon casque*, juillet 2021. Simon Poulin, Directeur de la Fondation avec toute ma tête, Martine Rochon, porte-parole régionale, Maxime Pedneault-Jobin, maire de Gatineau et le Ministre responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe.

PROJETS PONCTUELS

Atelier aphasie : quinze (15) membres de l'ANO ont participé à un atelier sur la compréhension de l'aphasie comparativement à douze (12) l'année précédente.

L'ANO a collaboré avec des partenaires enrichissants tout au long de l'année pour rendre ce programme plus complet :

- La RessourSe
- Connexion TCC
- Réseau Outaouais
- Manne de l'île
- La Relance
- La soupe populaire de Hull
- 3R Québec Inc.
- Aphasie Québec
- La Ville de Gatineau
- Vision Centre-Ville
- Le CACO
- CDR Outaouais Laurentides

Programme de sensibilisation et promotion

SENSIBILISATION

Date	Localisation	Sujet	Personnes sensibilisées
17/03/2021	Association des retraités de l'Outaouais	Présentation sur l'aphasie	30
29/07/2021	Point de presse "Tournée jamais sans mon casque"	Sensibilisation/médias/journaux	60
24/09/2021	Fête de quartier sur la rue Eddy	Table de sensibilisation	5
17/03/2022	Présentation Vie après un AVC – Académie des retraités de l'Outaouais	Sensibilisation	50

SENSIBILISATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

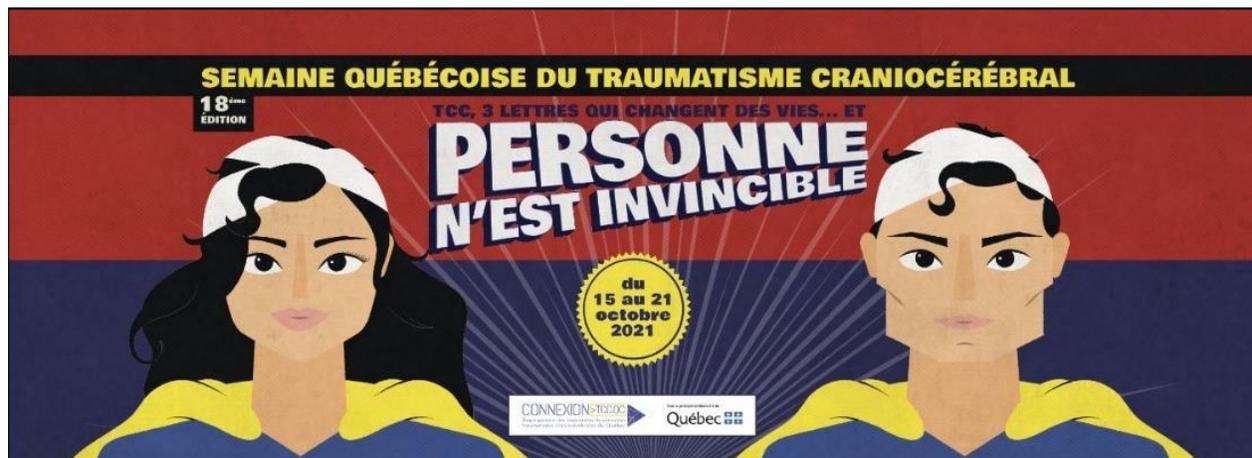
Plusieurs publications ont été affichées sur notre page Facebook pour sensibiliser les gens sur les TCC/AVC. Divers sujets ont été couverts : des témoignages, des statistiques, des vidéos de sensibilisation, des vrai ou faux, des saviez-vous que, des publications sur Connexion TCC, et bien plus. Pour l'ensemble des publications, nous avons eu mille-deux-cent-douze (1212) vues sur notre page Facebook.

Semaine québécoise du traumatisme cranio-cérébral

La Semaine québécoise du traumatisme cranio-cérébral, dédiée à la sensibilisation du grand public, s'est déroulée du 15 au 21 octobre 2021. Les diverses associations de personnes neurotraumatisées, dans toutes les régions du Québec, ont organisé à cette occasion leurs propres activités de sensibilisation. La thématique de cette année était : "TCC, 3 lettres qui changent des vies... et personne n'est invincible". La thématique de cette année appuie sur l'aspect imprévisible et violent des accidents qui mènent à un TCC. Les chutes représentent la première cause de TCC au Québec. Une bonne manière de prévenir le TCC est de porter des protections appropriées (casques) et d'éviter les comportements à risque (vitesse, distraction, environnement non sécuritaire) pendant les activités du quotidien.

L'ANO a également développé des activités pour lever le voile sur le TCC et ses conséquences.

Date	Thème	Description	Nombre de participants
18 octobre 2021	Ciné-documentaire spécial TCC Vivre sans souvenir	Informé et sensibiliser les participants à la réalité des personnes ayant subi un TCC. Un portrait global sur le TCC.	3



OUTILS DE PROMOTION ET DE VISIBILITÉ

SITE INTERNET

Le site est très consulté et apprécié, car il contient de manière très accessible de nombreux renseignements sur l'Association et sa mission, sa gouvernance, son équipe, et ses programmes et ses services.

PAGE FACEBOOK

La page Facebook a également été régulièrement mise à jour et consultée, tout au long de l'année. Elle demeure une façon très efficace de communiquer avec nos membres. Elle compte plus de 546 « J'aime » et 569 abonnés comparativement à 552 « J'aime » et 500 abonnés l'année précédente.

LE BULLETIN LE MIEUX-ÊTRE

À tous les trois mois, l'ANO fait parvenir à ses membres et ses partenaires qui en font la demande, par la poste et électroniquement, une publication accompagnée du calendrier d'activités de l'organisme pour les quelques prochains mois.

Soixante-sept (67) exemplaires du bulletin sont acheminés par la poste alors que la liste de distribution électronique contient cent-seize (116) adresses courriel de membres. La liste de distribution des partenaires comprend, quant à elle, trente-six (36) adresses courriel.

KIOSQUES D'INFORMATION ET DE PROMOTION

Plusieurs événements sont aussi l'occasion de tenir des kiosques d'information et de présenter nos services à la communauté et à la population. Nous avons présenté nos services auprès de cent-quarante-cinq (145) individus au courant de cette année. L'ANO s'est fait connaître aux endroits suivants : Association des retraités de l'Outaouais, un point de presse pour « Tournée sans mon casque », Fête de quartier sur la rue Eddy et une présentation concernant la Vie après un AVC. Notre organisme a aussi pris part à des événements de réseautage afin de présenter ses services dans le but de développer des partenaires futurs.



Fête de quartier sur la rue Eddy, Yarn bombing

Présentation des services et kiosques d'information	2020 2021	2021 2022
Salon vers l'avenir	0	0
Cégep Félix-Leclerc	0	0
Ville de Gatineau	0	0
Académie des retraités de l'Outaouais	36	80
Ville de Gatineau	26	0
Chambre des Communes à Ottawa	0	0
Chambre des Communes - Circonscription Gatineau	33	0
Réseautage Chambre de Commerce de Gatineau	0	0
5@7 au CIPTO	0	0
Université d'Ottawa	0	0
Service de Police de Gatineau	13	0
Table autonome des aînés des Collines	7	0
Entraide familiale Outaouais	1	0
CISSSO – Présentation de nos services	18	0
Tournée ; Jamais sans mon casque	0	60
Fête de quartier sur la rue Eddy	0	5
Total :	134	145

BAILLEURS DE FONDS

MILLE MERCIS À NOS BAILLEURS DE FONDS POUR VOTRE SOUTIEN ET
VOTRE CONFIANCE !



*Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)
Entente de services d'intégration résidentielle et socio-professionnelle
pour les personnes neurotraumatisées*



URSLO : Unité régionale Sport Loisir Outaouais
Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées (PALPH)

REPRÉSENTATIONS, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Membership et représentations 2021-2022 :

- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) ;
- Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec (Connexion TCC.QC) ;
- Regroupement des associations des personnes aphasiques du Québec (RAPAQ) ;
- Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO) ;
- Regroupement des associations des personnes handicapées physiques de l'Outaouais (RAPHO) ;
- Unité régionale de sport et loisir Outaouais (URSLO) ;
- Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO) ;
- Regroupement des cuisines collectives de Gatineau (RCCG) ;
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) ;
- Corporation de développement communautaire (CDC Rond-Point) ;
- *Association coopérative d'économie familiale Outaouais (ACEFO)* ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) ;
Installation La RessourSe ;
- Réseau Outaouais ISP.

ENTENTES DE SERVICES

L'ANO a des ententes de services et partenariats avec :

- SAAQ ;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) ;
Installation La RessourSe ;
- Entraide-Deuil de l'Outaouais ;
- Jardin communautaire Reboul ;
- Réseau Outaouais ISP ;
- JeBénévole ;
- Université du Québec en Outaouais (UQO) ;
- Université d'Ottawa.



ASSOCIATION DES
NEUROTRAUMATISÉS
Région de l'Ontarienais